

## **Intervention USR-CGT Arles 29.09.16**

Le gouvernement semble avoir décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des pensions au 1er octobre, prétextant le faible taux d'inflation. Il oublie de préciser que les pensions ont pris un retard certain depuis plusieurs années. C'est la principale raison de l'Appel des 9 organisations de retraités à manifester aujourd'hui. (Mes camarades ont insisté pour que je signale l'absence, une fois de plus, de la CFDT...Voilà c'est fait !)

Nous voilà donc rassemblés autour de 3 thèmes : pouvoir d'achat, fiscalité, santé.

Depuis 1993, les retraites ne sont plus indexées sur les salaires mais sur les prix, une mesure prise dans le but de rogner sur les retraites. Plus de 30 ans après cela se vérifie par l'important décrochage avec les salaires. La perte estimée du pouvoir d'achat des retraités est de plus de 20% en 20 ans. Aujourd'hui plus de 450.000 retraités sont en très grande précarité.

Après 30 mois de gel des pensions, la misère accordée en octobre 2015 de 0,1 % alors que la loi dictait une augmentation de 0,9%, montre bien à quel point le gouvernement se moque de ceux qui, par leur labeur, ont fait la richesse de la France pendant des décennies. Au point que pour mieux les spolier il a changé les règles de calcul de l'indexation sur l'indice des prix à la consommation dans la loi de finances en 2015.

Illustration avec la période de congés qui vient de se terminer : 80 ans après la naissance des congés payés conquis de haute lutte par nos anciens, 6 retraités sur 10 ne partent jamais en vacances, contre 4 sur 10 pour les actifs. On est loin de l'image véhiculée selon la quelle les retraités passeraient leur temps en croisière ou à Marrakech !

**L'annonce de la non revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre 2016 est donc totalement inacceptable.**

Sur la fiscalité :

La grande réforme fiscale promise par le candidat Hollande et reprise par le gouvernement Ayrault est tombée aux oubliettes comme la quasi-totalité des promesses faites en 2012.

Cette réforme devait réduire le poids de la TVA et réviser l'impôt sur le revenu pour en refaire un impôt véritablement progressif avec des tranches plus nombreuses pouvant aller jusqu'à 60 ou 65 %. Seule une dernière tranche à 45 % a été créée. (Même topo pour 2017).

Lorsque gouvernement et médias parlent de personnes imposables ou non, ils ne considèrent que leur situation vis-à-vis de l'impôt sur le revenu. Or ce dernier représente moins de 20 % des recettes fiscales. Il est rarement question de l'impôt le plus injuste (la TVA). Pourtant que l'on soit retraité avec 1 000 € mensuels ou que l'on ait un revenu mensuel de 20 000 ou 50 000 €, la TVA sur la baguette de pain, le kWh d'électricité ou le litre de carburant est identique. La recette de TVA dans le budget de l'Etat représente **la moitié** des 388 milliards des recettes fiscales attendues en 2016. **Il n'est donc pas justifié de dire qu'environ un contribuable sur deux ne paye pas d'impôt.** Ceux qui ne payent pas d'IR comme ceux qui en payent acquittent la TVA, la taxe sur les produits énergétiques, de multiples autres impôts et taxes et pour certains d'entre eux des impôts locaux et des cotisations sociales.

Ajoutons que le gouvernement a supprimé les mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraités ayant eu au moins 3 enfants.

Omerta aussi sur la CASA (Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie), prélevée sur les pensions des retraités imposables, qui reste encore en partie détournée de sa fonction (environ 350 millions d'euros pour 2015).

Par contre, qui parle des quelques 300 milliards d'exonérations ou d'aides diverses accordés au plan fiscal et social aux entreprises, principalement aux plus grandes, ou des quelque 100 milliards liés à la fraude et à l'évasion fiscale ?!

**Et pour quelle efficacité ? La casse industrielle se poursuit. La courbe du chômage vient encore de grimper...**

La santé :

Aujourd'hui, trop de retraités hésitent à se soigner par manque d'argent, à cause des dépassements d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé. La loi santé va encore réduire l'offre de soins et les moyens pour les hôpitaux de proximité (nos camarades de l'hôpital d'Arles peuvent en témoigner), alors que les besoins sont grandissants et que le vieillissement de la population suppose d'offrir des lieux d'accueil capables de prendre en charge la population à tous les stades de la vie.

Parallèlement, le patronat travaille à la privatisation de l'assurance-maladie. 70 ans après sa création, la Sécurité sociale est toujours une idée moderne qu'il nous faut préserver dans sa conception et reconquérir dans sa gouvernance !

On ne va pas se quitter sans dire un mot sur la loi travail !

Retraités, nous avons été nombreux à manifester avec les jeunes, les salariés et les privés d'emploi pour refuser le projet de loi Travail. Qui aurait imaginé qu'autant de personnes descendent dans la rue pour refuser ce recul social sans précédent ?! Beaucoup de retraités sont mobilisés, inquiets pour leurs enfants, petits-enfants, mais aussi pour défendre le droit à vivre dignement leur retraite.

Cette loi a pour objectif de faire « baisser le coût du travail » pour satisfaire le patronat. Ce qui aura mécaniquement pour conséquence une baisse des cotisations versées aux caisses de retraite, qu'elles soient de base ou complémentaires. Il y a donc danger pour nos pensions de retraite, notre Sécurité sociale.

Nous devons donc maintenant **poursuivre l'action pour demander son abrogation !**

**Car les moyens d'une autre politique existent :** A titre d'exemple, au deuxième trimestre 2016 les plus grandes entreprises françaises cotées en Bourse ont versé plus de 35 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, soit une hausse de 11,2 %. Neuf sociétés françaises sur dix ont augmenté leurs dividendes ou les ont maintenus. Les actionnaires des banques sont les mieux servis, avec des distributions de dividendes en hausse de 50 à 70 %.

Championne d'Europe, la France se distingue à ces olympiades du fric et de la finance. En 3 ans les retraités n'ont eu droit, eux, qu'à 0,1%.

### **Exigeons donc une autre répartition des richesses.**

Message que visiblement notre député ne semble pas avoir bien compris. Suite à la motion que nous avons déposée à sa permanence lors de notre dernier rassemblement de retraités en juin dernier, il nous a adressé une réponse. Comme d'habitude il se livre à son exercice préféré : il nous comprend, il compatit même, mais en même temps il justifie longuement l'action du gouvernement !

Nous tenons bien sûr à votre disposition ce courrier.

Nous allons donc déposer une nouvelle motion en sous-préfecture qui reprend notamment nos revendications en matière de pouvoir d'achat.

Merci de votre présence (et de votre patience !). Une de nos difficultés reste la circulation de l'information ; les médias y compris locaux ne nous aident pas beaucoup, et nos moyens financiers ne nous permettent pas de faire beaucoup plus en la matière.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, et à participer activement à l'organisation de la lutte. Georges Séguy disait, en 2013 :« **Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager** ».

